



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES—? LES CLAYES-SOUS-BOIS

Le promoteur en redressement judiciaire, le projet de résidence seniors en suspens

Quel devenir pour l'ancien terrain du centre de loisirs des Bruyères aux Clayes-sous-Bois ? Alors que ce site devait accueillir une résidence seniors de 107 logements, le projet pourrait être remis en cause.

Le promoteur de l'opération, Réside Etudes seniors, a en effet été placé en redressement judiciaire en juin dernier. « **Il a subi de plein fouet la crise de l'immobilier** », explique le maire des Clayes-sous-Bois, Philippe Guiguen.

Une nouvelle péripétie dans ce dossier, en discussions depuis 2017. A l'époque, l'opposition municipale et un collectif d'habitants s'étaient mobilisés contre la disparition du centre de loisirs. Plusieurs recours contre ce projet avaient été déposés devant le tribunal administratif de Versailles. « **Ces recours n'ont pas abouti mais nous ont fait perdre plus de deux ans** », déplore le maire.



Sur l'ancien terrain du centre de loisirs des Bruyères, le projet de résidence seniors est encore dans l'incertitude. Alexandre MARQUÉ

Le 4 novembre dernier, le tribunal de commerce de Paris a validé quatre offres de reprise de Réside Etudes seniors. « **Aujourd'hui, il serait irresponsable de promettre n'importe quoi. On ne sait pas ce qui va ressortir de la procédure** », reconnaît le maire. Le nom du repreneur devait être connu le 26 novembre.

Malgré cette incertitude, la municipalité souhaite toujours voir une résidence seniors sortir de terre sur cette parcelle de 6 800 m². Quitte à devoir racheter, avec l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, ce terrain vendu 2,188 millions d'euros puis le revendre à un autre promoteur. « **Le besoin d'avoir une résidence seniors existe toujours**, sou-

ligne l' élu. **Il va même explorer (dans les années à venir).** »

Pour l'opposition, la Ville doit racheter le terrain

Pour l'opposition municipale de gauche, la municipalité doit « **prendre ses responsabilités** » et racheter le site. « **Avec les nouvelles règles du Plan local d'urbanisme (PLU), il y a un risque de voir ce terrain être vendu à un promoteur, et que ce soit ni pour les enfants ni pour les aînés** », craint Mathieu Seval, conseiller municipal d'opposition.

Les élus de gauche se prononcent pour une concertation sur ce lieu et en faire « **un site novateur à travers un appel à projets citoyen** ». « **Ce pourrait être un tiers-lieu, un lieu intergénérationnel, une maison des associations...**, imagine Mathieu Seval. **On est souvent à cours de salles aux Clayes-sous-Bois.** » ■

par • Alexandre Marqué

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ « Il a subi de plein fouet la crise »

